

▶ REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

▶ L'AUTORITE CONGOLAISE DE REGULATION DES CERTIFICATIONS ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

▶ *Présentation de Monsieur Laurent NDAYWEL MBOSELE, Conseiller Technique de Mme le Ministre de la Formation Professionnelle et Métiers.*



**LES ENJEUX DE LA CREATION DE L'AUTORITE
CONGOLAISE DE REGULATION DES
QUALIFICATIONS ET CERTIFICATIONS
PROFESSIONNELLES.**

▶ **PLAN DE LA PRESENTATION:**

▶ **1. Mot d'introduction**

▶ **2. Prise de conscience à haut niveau**

▶ **3. Réforme sur les plans juridique, administratif et éducatif**

▶ **4. Renforcement des partenariats (international et local)**

▶ **Conclusion**





Appropriation par les Plus Hautes Autorités de la République du concept CADRE NATIONAL DES QUALIFICATIONS ET DES CERTIFICATIONS (CNQC)



Son inscription dans les grands principes du Programme 2030 des Nations Unies: les Objectifs du Développement Durable et le Programme 2063 de l'Union Africaine.



Organisation d'une nouvelle vision de GOUVERNANCE de l'écosystème de Formation Professionnelle et Apprentissage des Métiers



La matérialisation de l'ODD 4 et l'ODD 17 (1, 2, 3, 6, 7, 8 et 9) dans l'émergence de l'Autorité Congolaise en adéquation avec le Programme 2063 de l'Union Africaine.



L'ARRIMAGE DE LA POLITIQUE GENERALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE A LA DECLARATION POLITIQUE ACQF II



Projet de LOI CADRE REGISSANT LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET METIERS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX PARTENARIATS POUR CONTRIBUER A L'EMERGENCE DU CNQC: CITE DES METIERS, PARTENARIAT AVEC LE PATRONAT CONGOLAIS, PARTENARIAT AVEC UE, UA ET ONU.

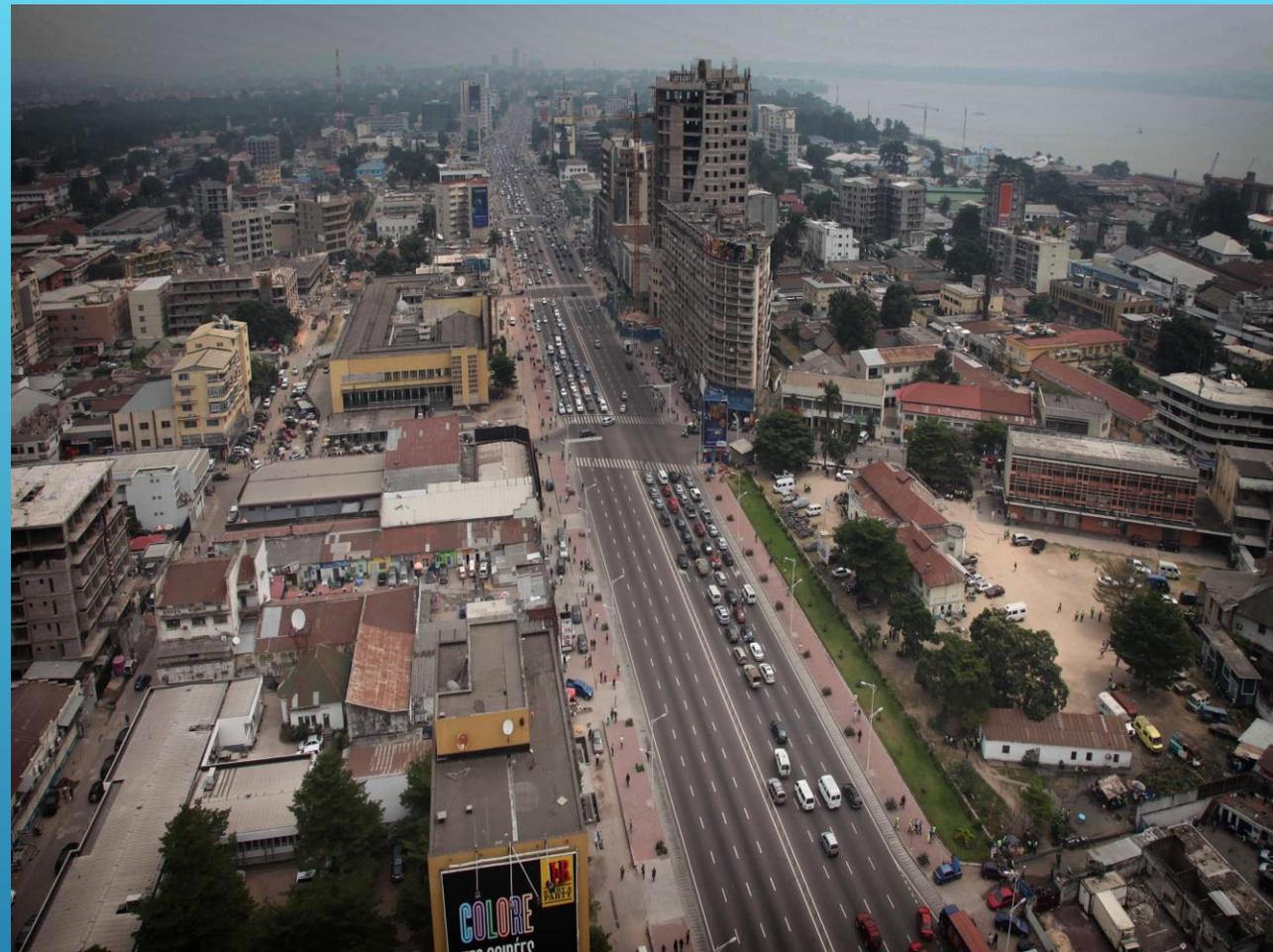


PROMOTION DE L'ORGANISATION DES OLYMPIADES DES ARTS ET METIERS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.



SIGNATURE DE DEUX DECRETS PORTANT CREATION ET FONCTIONNEMENT :

- AUTORITE DE CERTIFICATION
- CHAMBRE NATIONALE DES ARTS ET METIERS



VOLET PARTENARIAL:

NOUVELLE GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE GENERALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE DES METIERS.



- ▶ LA VILLE PROVINCE DE KINSHASA,
- ▶ CAPITALE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO:

**BERCEAU DU RESEAU AFRICAIN DES CADRES DE
CERTIFICATIONS ET DE L'ENSEIGNEMENT,
FORMATION PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES**

**L'AFRIQUE DOIT APPLIQUER LE GRAND PRINCIPE DU
GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
DURABLE: LEAVE NO ONE BEHIND (LNOB).**



L'AUTORITE CONGOLAISE DE REGULATION DES CERTIFICATIONS ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES: INSTRUMENT D'APPLICATION DES 17 RECOMMANDATIONS DE LA DECLARATION DE KINSHASA SUR LE RESEAU AFRICAIN DES CADRES DE CERTIFICATION ET EFTP.



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DE TOUS LES MINISTERES SECTORIELS, EN VUE DE LA PROMOTION D'UN CADRE UNIFIE ET NATIONAL DES CERTIFICATIONS ET QUALIFICATIONS (CNQC)



LE PARTENARIAT INTERNATIONAL ET REGIONAL, UNE PRIORITE POUR UNE BONNE GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE GENERALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE DES METIERS.

**LE PROGRAMME ACQF II EST UNE OPPORTUNITE
UNIQUE POUR LE CONTINENT AFRICAIN DE S'UNIR
AUTOUR DE LA PROMOTION DU SAVOIR ET DU
SAVOIR-FAIRE.**





CONCLUSION:

La République Démocratique du Congo, avec l'accompagnement de l'ACQF, de l'ETF et de l'Union Européenne, est déterminée à s'inscrire dans la durabilité du Cadre des Certifications et des Qualifications.

**CAR L'AVENIR DE L'APPRENTISSAGE DES METIERS,
C'EST DEUX MAINS POUR DEMAIN**